Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq
Le 29 septembre
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**19 septembre 2025**	
Date d'affichage	**19 septembre 2025**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**25**
	Votants	**30**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Sébastien LAGALLE, Jean-Philippe COUSIN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Cédric EVANO, Arnaud BELLOUARD et Stéphanie MARIE **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Elodie LEPESQUEUX, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Virginie DALY et Jean-Claude ESTIENNE **avaient respectivement donné pouvoir à :** Inès MOYA-FEREZ, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Thierry RENOUF et Jean-Paul GAUCHARD.
Absents excusés : Elodie LEPESQUEUX, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Virginie DALY, Marc DURAN et Jean-Claude ESTIENNE
Secrétaire de séance : Martine LHERMENIER et Sonia CANTELOUP.

N° 2025-074 – MODIFICATION DANS LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal. Elles participent à l'élaboration des délibérations municipales en émettant des avis ou des propositions mais n'ont aucun pouvoir décisionnel. Ce pouvoir relève exclusivement du conseil municipal ou du Maire par délégation. Les réunions des commissions ne sont pas publiques.

Le Maire est le président de droit de toutes les commissions. Celles-ci peuvent être soit permanentes et se prolonger pendant toute la durée du mandat, soit temporaires. Dans ce cas, elles sont limitées à une catégorie d'affaires pour traiter d'un sujet particulier et spécifique.

Le conseil municipal fixe le nombre de conseillers présents au sein des commissions et en désigne les membres.

Le conseil municipal, par délibération n°2020-046 du 10 juillet 2020, a institué les commissions suivantes :

- Finances, administration générale, sécurité et vie économique ;
- Urbanisme, environnement et cadre de vie ;
- Enfance et éducation ;
- Jeunesse et sports ;
- Culture, animation du territoire, participation citoyenne et coopération décentralisée ;
- Vie sociale et solidaire.

Par délibération n°2020-096 du 9 novembre 2020, il a été également décidé d'instituer une commission chargée de traiter des questions afférentes au centre socioculturel.

Par délibération n°2021-093 du 8 novembre 2021, n°2022-091 du 7 novembre 2022 et n°2024-123 du 16 décembre 2024, il a été acté la modification de la composition des commissions municipales.

Pour faire suite à la démission de Madame Traore et Monsieur Bertu, il convient de modifier la composition des commissions municipales suivantes : Commission « Jeunesse et sports », « Enfance et éducation », « Culture, animation du territoire, participation citoyenne et coopération décentralisée », « Vie sociale et solidaire » et « Centre socioculturel ».

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-22 ;
VU la délibération n°2020-046 du 10 juillet 2020 portant création des commissions municipales ;
VU la délibération n°2020-096 du 9 novembre 2020 portant création d'une commission « centre socioculturel » ;
VU la délibération n°2021-093 du 8 novembre 2021 portant modification de la composition des commissions municipales ;
VU la délibération n°2022-091 du 7 novembre 2022 portant modification de la composition des commissions municipales ;
VU la délibération n°2024-123 du 16 décembre 2024 portant modification de la composition des commissions municipales ;
VU le courrier de démission du conseil municipal de Madame Aurélie TRAORE, conseillère municipale, membre de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;
VU le courrier de démission du conseil municipal de Monsieur Allan BERTU, conseiller municipal, membre de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;
VU la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 26 septembre 2025 ;

CONSIDERANT que pour faire suite à la démission de conseillers municipaux, il convient d'actualiser la composition de certaines commissions ;

CONSIDERANT que la nomination des membres des commissions doit intervenir selon le principe de la représentation proportionnelle afin de préserver l'expression pluraliste des conseillers municipaux ;

CONSIDERANT que l'ensemble des commissions restent composées de huit membres ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE :**

DECIDE de modifier la composition des commissions comme suit :

Monsieur le Maire est président de droit des différentes commissions municipales.

- Commission « Finances, administration générale, sécurité et vie économique »
  - Thierry RENOUF
  - Philippe GIRONDEL
  - Mohamed MAÂCHE
  - Jean-Pierre BOUILLON
  - Lydie WEISS
  - Jean-Philippe COUSIN
  - Pascal ESNOUF
  - Jean-Paul GAUCHARD
  - Jean-Claude ESTIENNE

- Commission « Urbanisme, environnement et cadre de vie »
  - Mohamed MAÂCHE
  - Yann DRUET
  - Sylvain JOBEY
  - Pascal ESNOUF
  - Thierry RENOUF
  - Jacqueline BAZILLE
  - Marc DURAN
  - Cédric EVANO
  - Jean-Claude ESTIENNE

- Commission « Jeunesse et sports »
  - Aminthe RENOUF
  - Françoise DUPARC
  - Sébastien LAGALLE
  - Clément HUYGHE
  - Mohamed MAÂCHE
  - Nadège GRUDE
  - Ayhan AYDAR

- Sonia CANTELOUP
- Arnaud BELLOUARD

- Commission « Enfance et éducation »
  - Elodie LEPESQUEUX
  - Martine LHERMENIER
  - Inès MOYA-FEREZ
  - Josiane LEFEVRE-FOUBERT
  - Françoise DUPARC
  - Justine PREVEL-LAVERGNE
  - Virginie DALY
  - Stéphanie MARIE
  - Jean-Paul GAUCHARD

- Commission « Culture, animation du territoire, participation citoyenne et coopération décentralisée »
  - Jean-Pierre BOUILLON
  - Clément HUYGHE
  - Aminthe RENOUF
  - Jean-Philippe COUSIN
  - Philippe GIRONDEL
  - Sébastien LAGALLE
  - Christophe HEBERT
  - Stéphanie MARIE
  - Cédric EVANO

- Commission « Vie sociale et solidaire »
  - Martine LHEMERNIER
  - Nadège GRUDE
  - Sylvain JOBEY
  - Josiane LEFEVRE-FOUBERT
  - Jacqueline BAZILLE
  - Lydie WEISS
  - Françoise DUPARC
  - Arnaud BELLOUARD
  - Sonia CANTELOUP

- Commission « Centre socioculturel »
  - Jean-Pierre BOUILLON
  - Nadège GRUDE
  - Josiane LEFEVRE-FOUBERT
  - Justine PREVEL-LAVERGNE
  - Elodie LEPESQUEUX
  - Sylvain JOBEY
  - Philippe GIRONDEL
  - Stéphanie MARIE
  - Jean-Paul GAUCHARD

Ifs, le 29 septembre 2025

Le Maire,

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 1/10/2025

Affichée le : 1/10/2025

Acte à classer

2025-074

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-10-01T10-42-16.00 (MI264207097)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20251001-2025-074-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Modification dans la composition des commissions municipales

Date de décision : 01/10/2025

CERTIFIÉ - Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de representants
5.3.4. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025-074.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **01/10/25** à **10:20**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **01/10/25** à **10:42**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **01/10/25** à **10:49**	